

LA SITUATION LINGUISTIQUE ET LA POSITION DE LA LANGUE FRANÇAISE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Jaromír Kadlec
Université Palacký d'Olomouc

1. Situation géographique

D'une superficie de 622 436 km², la République centrafricaine est un pays enclavé, situé au cœur du continent africain. Il est limité au nord par le Tchad, à l'est par le Soudan, au sud par la République démocratique du Congo (Congo-Kinshasa) et la République du Congo (Congo-Brazzaville) et à l'ouest par le Cameroun. La côte la plus proche se trouve à 500 km de la frontière centrafricano-camerounaise.

2. Histoire

Il existe très peu d'informations sur l'histoire ancienne de la République centrafricaine. La plupart des ethnies vivant aujourd'hui dans ce pays s'y est établie à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle, la région a été ravagée par la traite des Noirs, particulièrement dans le pays banda soumis aux expéditions arabes.

Les premiers explorateurs ont découvert la région dans les années soixante-dix et quatre-vingts du XIX^e siècle. En 1889, les Français ont créé le poste appelé Bangui (capitale de la République centrafricaine). En 1905, l'Oubangui-Chari est devenu une colonie française, intégrée en 1910 avec le Tchad à l'Afrique-Équatoriale Française dont le siège était à Brazzaville. Le nombre des Européens présents au début de la colonisation n'était pas très élevé. En 1906, l'Oubangui-Chari ne comptait que 148 Européens, en 1911 la colonie totalisait 348 Blancs, mais en 1921 le nombre des Européens a baissé à 261. En 1926, 327 Européens, dominant un million de Noirs, vivaient dans la colonie.

Les colonisateurs français appliquaient dans le pays la politique d'assimilation et ont imposé le français comme la seule langue d'enseignement dans les écoles centrafricaines. Mais la politique d'assimilation par l'école n'a pas eu beaucoup de succès et la diffusion de la langue française dans la colonie était extrêmement lente et difficile. La présence française se limitait à des postes peu nombreux et le reste du pays était contrôlé par des chefs locaux. De plus, les missionnaires catholiques ne respectaient pas les ordres de l'administration coloniale et christianisaient la population locale en sango. Ils n'avaient pas pour objectif principal de propager le français mais d'évangéliser la population centrafricaine. Outre les missionnaires catholiques francophones, des missionnaires des pays anglo-saxons ou scandinaves ne maîtrisant pas bien la langue des colonisateurs français travaillaient dans la région. Peu nombreux étaient les Africains fréquentant les écoles administrées par l'État français, créées en Afrique-Équatoriale Française après 1911 et les effectifs n'ont augmenté qu'après la Seconde Guerre mondiale. La plupart des élèves ont fréquenté l'école 3 ou 4 ans, au maximum, et leurs connaissances en français n'étaient pas suffisantes. Le nombre d'élèves dans les écoles situées dans toute l'Afrique-Équatoriale Française (Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad) est indiqué dans le tableau suivant :

	1930	1934	1938	1942	1945	1949
Écoles privées	6181	9327	11680	16116	15646	35114
Écoles publiques	4362	6594	9323	9906	15147	35963

Le colonialisme et le déplacement de la population ont favorisé les contacts entre les ethnies centrafricaines et rendu nécessaire la communication interethnique. Le sango était la langue véhiculaire tandis que le français restait la langue de l'élite centrafricaine. À l'époque de la déclaration de l'indépendance en 1960, il n'y avait que quelques centaines de personnes (les fonctionnaires et surtout les prêtres noirs) qui maîtrisaient le français standard. Un autre groupe de « francophones » était constitué de locuteurs qui avaient appris les bases de la langue française à l'école, en contact avec les Français, peu présents dans la colonie (2 390 Européens vivant dans le pays en 1946), ou dans l'armée coloniale. Le sango, langue des indigènes situés sur les bords de l'Oubangui, est progressivement devenu la langue de la majorité de la population installée dans l'Oubangui-Chari. L'administration coloniale tolérait l'emploi de cette langue parce que le sango permettait aux Français de communiquer avec la majorité de la population locale sans interprètes, nécessaires dans les autres colonies multilingues. La diffusion du sango était favorisé aussi par le brassage de la population et sa concentration dans les villes (essentiellement à Bangui).

À l'époque de la Seconde Guerre mondiale, l'Oubangui-Chari était l'une des premières colonies françaises qui avaient soutenu le général de Gaulle. Le plus important personnage de la lutte pour l'indépendance du pays a été le prêtre Barthélemy Boganda (1910-1959), élu député de l'Assemblée nationale française en 1946. En 1949, il a fondé le *Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire* (MESAN) et a organisé le combat de son peuple pour l'émancipation. En 1958, le pays est devenu officiellement la République centrafricaine au sein de la Communauté française et Boganda a été nommé premier ministre. Il a trouvé la mort dans un accident d'avion dont les causes demeurent obscures pendant la campagne présidentielle en 1959. Un instituteur David Dacko (1930–2003) est devenu le premier président centrafricain en 1960. Le président de la République s'est attribué tous les pouvoirs et a interdit tous les partis politiques à l'exception du *MESAN*. En 1965, Dacko a été renversé par son cousin, le colonel Jean-Bedel Bokassa (1921-1996). Bokassa a abrogé la Constitution et s'est déclaré président-maréchal à vie. En 1976, le congrès extraordinaire du *MESAN rénové* a proclamé l'Empire centrafricain et le maréchal Bokassa, soutenu par la France, a organisé son « sacre napoléonien ». Après la répression sanglante d'émeutes, Bokassa est tombé en disgrâce et l'opération Barracuda a terminé son régime en 1979. David Dacko a repris le pouvoir mais en 1981 a été remplacé par le général André Kolingba (né en 1935). Le nouveau président a interdit les activités de tous les partis politiques, sauf le *Rassemblement démocratique centrafricain* (RDC), successeur du *MESAN*. Ange-Félix Patassé (né en 1937), ancien premier ministre de Bokassa et président du *Mouvement pour la libération du peuple centrafricain* (MPLC), a été élu président de la République en 1993. En 2003, Patassé (qui était en visite au Niger) a été renversé par François Bozizé (né en 1946) qui a dissolu le parlement et a abrogé la Constitution. En 2005, le président autoproclamé a été élu président de la République centrafricaine.

3. Situation linguistique

Environ 120 langues différentes qui font essentiellement partie de la famille nigéro-congolaise sont parlées dans le pays ayant environ 3,8 millions d'habitants. Quelques langues (le kaba, par exemple) appartiennent à la famille nilo-saharienne. Dans le cadre du

recensement de 1988, le gouvernement centrafricain a essayé d'obtenir des informations relatives à la situation linguistique dans la République centrafricaine. Il a demandé à ses habitants quelle était leur première langue parlée, s'ils parlaient sango et quelle était l'autre langue employée par les Centrafricains. Environ 500 000 personnes n'ont pas répondu à ces questions. Toutefois, les résultats obtenus ont permis de disposer de données relatives au nombre de locuteurs des langues centrafricaines. Près de 710 000 habitants de la République centrafricaine parlent les langues gbaya et 570 000 locuteurs emploient les langues banda. La langue la plus importante du pays est le sango, très riche en emprunts au français, langue déjà employée sous le colonialisme et même avant l'arrivée des Européens comme *lingua franca*. Le sango, langue des chrétiens à l'époque de la colonisation, est devenu progressivement la langue de la population instruite résidant dans les villes. Aujourd'hui, le sango compte environ 400 000 locuteurs de langue maternelle mais cette langue est parlée par pratiquement toute la population centrafricaine. Le sango n'est pas une langue ethnique et pour cette raison, il est acceptable pour tous les habitants du pays. Les autres langues africaines n'assurent que la communication intraethnique. Le choix de la langue dépend de la situation et du sujet de la communication. Le français est employé si les locuteurs parlent du travail ou des études, le sango est une langue de la conversation courante et, s'il faut communiquer quelque chose de secret ou d'intime, les locuteurs passent à des langues ethniques.

Le français est la langue maternelle de près de 10 000 Européens vivant dans le pays. À cause de l'existence du sango, maîtrisé par la quasi-totalité de la population centrafricaine et de la communauté européenne peu nombreuse, l'école est pratiquement le seul lieu d'apprentissage de la langue française. Le français est la langue de l'élite centrafricaine et il est parlé surtout par les fonctionnaires et les enseignants. Le rôle des enseignants dans la société est très important. Les enseignants diffusent (surtout hors de la capitale) le « bon usage » et créent la norme linguistique du français centrafricain. Les hauts fonctionnaires dans les années soixante et quatre-vingt-dix étaient recrutés souvent parmi les instituteurs et les professeurs. Les enseignants et les supérieurs travaillant dans l'inspection scolaire ainsi que les fonctionnaires dans les ministères sont partisans de la norme du français de Paris. Mais le français standard est en déclin dans le pays à cause de la crise économique qui a un impact sur le système scolaire, incapable de former assez de locuteurs maîtrisant le français de France. De plus, l'emploi du français standard est assez mal perçu dans la société et les locuteurs ne s'en servent qu'à condition que ce soit absolument nécessaire. Celui qui essaie de parler le français de France se vante et souligne la hiérarchie (selon l'avis de la majorité des Centrafricains). Par contre, si le locuteur mélange dans la conversation le français et le sango, il prouve qu'il n'est pas analphabète et en même temps, il ne manifeste pas sa supériorité sur les autres. Le Fond monétaire international critique le nombre important de fonctionnaires, donc des personnes parlant le français standard et, suite à des grèves des enseignants provoquées par le non paiement des salaires des fonctionnaires dans les années quatre-vingt-dix, beaucoup d'instituteurs et de professeurs qualifiés ont quitté les écoles. Ils ont été remplacés par des personnes moins instruites parlant, en général, la variété centrafricaine de la langue française. Le déclin du français de France est dû également à des contacts limités avec les Français résidant dans le pays, à un manque de livres et de périodiques qui emploient le français standard, à une augmentation de la proportion des personnes peu instruites maîtrisant le français et surtout à l'expansion du sango.

À la différence des années soixante et soixante-dix, plusieurs intellectuels centrafricains réputés emploient dans les communications orale et écrite le français éloigné de la norme du français parisien. Outre le français standard, maîtrisé par une petite fraction de la population (surtout par les personnes qui ont fait leurs études ou ont vécu en France), il existe dans le pays la variété locale de la langue française, fortement influencée par les langues africaines, surtout par le sango. Ce français est difficilement compréhensible pour les Européens mais

aussi pour les autres Africains dont le français est influencé par d'autres langues africaines. Selon le recensement de 1993, 76 % de la population ignore le français, 16 % de Centrafricains ont étudié le français au moins 2 ans et connaissent donc les bases de la langue française et seulement 8 % des habitants ont étudié le français au moins 6 ans et parlent cette langue couramment. À peine 250 000 locuteurs sont donc capables de communiquer en français. Mais ces chiffres ne correspondent probablement pas à la réalité. Selon une enquête réalisée dans les années 1988-1989 à Bangui, 93 % de locuteurs utilisent sur le marché exclusivement le sango et 0,5 % de locuteurs seulement le français. Environ 5 % des habitants résidant dans la capitale emploient les deux langues. Dans les magasins, 80 % des personnes communiquent en sango, 7 % en français et près de 10 % en sango et en français. Hors de Bangui, la position de la langue française est encore beaucoup moins favorable. Environ 97 % de la population ne se sert jamais du français sur le marché et seulement 8,5 % des Centrafricains emploient cette langue occasionnellement dans les magasins.

Dans les dernières années, on peut observer une légère expansion de l'arabe classique employé par la communauté musulmane, constituée (outres les Centrafricains de souche) surtout d'immigrés du Soudan, du Tchad et du Sénégal. Cette communauté, bien organisée, a créé dans le pays plusieurs écoles accueillant des personnes des deux sexes. Mais les musulmans ne représentent que 15 % de la population tandis que 50 % des habitants pratiquent le christianisme et le reste l'animisme.

4. Politique linguistique

Le congrès de la *MESAN* qui a eu lieu en 1963 a décidé que le français deviendrait la langue officielle de la République centrafricaine et le sango obtiendrait le statut de langue nationale ce qui a été confirmé par la Constitution approuvée en 1965. Le gouvernement a également décidé de codifier l'orthographe du sango et de préparer le dictionnaire et la grammaire de cette langue. L'orthographe du sango a été codifiée en 1984. La loi numéro 91/003 a proclamé en 1991 le français et le sango langues officielles du pays ce qui a été ultérieurement confirmé par l'article 17 de la Constitution de 1994.

Bien que la République centrafricaine soit depuis plus de 10 ans officiellement bilingue, tous les documents officiels (lois, décrets, ordonnances, actes de naissance, etc.) ne sont publiés qu'en français. Le sango n'est pas présent sur les timbres-poste et sur les billets de banque. L'affichage sur les bâtiments publics est également unilingue français. On peut observer un emploi sporadique du sango dans les Ministères de la Défense et de la Santé. Le français domine aussi dans les textes interdisant d'entrer dans les zones militaires, de marcher sur la pelouse, etc. Si les deux langues officielles sont employées, le texte en sango suit toujours le texte en français. Le français domine également dans les magasins et dans les restaurants. Mais il s'agit du français avec beaucoup de fautes (*restaurant labelle espoir* au lieu de *restaurant le bel espoir*, par exemple). Rarement, on peut voir l'affichage en arabe ou en anglais.

Le débat dans l'Assemblée nationale se déroule dans les deux langues officielles avec une préférence pour le français. Les lois sont rédigées, promulguées et publiées dans le Journal officiel exclusivement en français. Les discours officiels du président de la République sont rédigés en général en français, puis traduits en sango. Mais les hommes politiques s'adressent à leurs compatriotes très souvent en sango (surtout lors des campagnes électorales).

Dans la capitale, les tribunaux travaillent généralement en français parce que la majorité des lois est basée sur la législation de l'ancien colonisateur. Si les parties demanderesse, défenderesse ou les témoins ne parlent pas français l'interprète traduit leur déclaration en français. Ailleurs qu'à Bangui, la situation est différente. Les tribunaux travaillent souvent en

sango et les parties peuvent s'exprimer dans les langues locales. Mais la sentence du juge (ainsi que tous les documents officiels) est toujours rendue en français.

Le français est aussi la langue de l'administration centrafricaine. Un bon niveau en français est une condition nécessaire pour trouver un emploi dans l'administration car le français demeure la seule langue de travail écrite dans l'administration publique du pays. Néanmoins, la situation est très différente dans les communications orales. La communication formelle entre les fonctionnaires se déroule surtout en français mais l'utilisation du sango n'est pas exclue. Dans la communication de type informel (surtout dans la communication avec les fonctionnaires subordonnés) on emploie le sango. L'usage du français exprime par contre le respect et pour cette raison, il est nécessaire que le subordonné s'adresse à son supérieur hiérarchique dans cette langue. Si le supérieur passe au cours de la communication au sango, il faut que le subordonné le suive. Si le supérieur continue à parler le français, il souligne son autorité. Pour cela, il est préférable que les citoyens emploient le français (à condition qu'ils le maîtrisent) avec les hauts fonctionnaires. Si le fonctionnaire n'utilise dans la communication avec le citoyen que le français, il est possible que ce dernier le considère comme une preuve d'autoritarisme. Pour cette raison, on emploie beaucoup le sango par exemple dans les hôpitaux. Le français reste la langue de l'État centrafricain, mais la position des deux langues officielles dans l'administration locale est équitable. Selon les résultats de l'enquête réalisée en 1990 par R. Moser, 70 % des fonctionnaires au niveau local n'emploient jamais le français et 18 % des fonctionnaires l'emploient occasionnellement. En revanche, 52 % des fonctionnaires se servent exclusivement du sango et 29 % des fonctionnaires s'en servent souvent.

Le sango domine largement dans la vie religieuse. La diffusion du christianisme dans l'Oubangui-Chari a considérablement contribué au développement et à la propagation du sango. L'Église catholique employait dès le début systématiquement les deux langues officielles du pays et les missionnaires protestants n'ont évangélisé et formé la population locale qu'en sango. Le choix de la langue dans les églises dépend de la catégorie sociale des pratiquants. Le français est utilisé seulement pour les scolarisés.

En 1963, 46 % des enfants fréquentaient les écoles primaires et 3 % les écoles secondaires. Encore en 1970, l'Université de Bangui ne comptait que 72 étudiants. Aujourd'hui, environ 60 % des enfants commencent à fréquenter l'école mais à peine 10 % de la population continue les études dans les écoles secondaires. Au cours des trois dernières décennies, l'État centrafricain a approuvé de nombreux textes officiels autorisant l'utilisation du sango comme langue d'enseignement. La première expérimentation de l'introduction du sango dans le système éducatif a été réalisée déjà en 1975 dans le cadre d'un projet de création des *écoles de promotion collective*. Mais le projet auquel environ 150 classes ont participé s'est révélé un échec (comme tous les projets ultérieurs) et a été abandonné au bout de deux ans. Le français demeure donc la seule langue d'enseignement dans toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures dans le pays. Mais il est assez courant de rencontrer des cas où certains enseignants emploient le sango pour expliquer aux élèves ce que ces derniers ne comprennent pas en français. Le sango, la seule langue africaine à l'orthographe codifiée dans le pays, a une position extrêmement importante dans la formation extrascolaire. L'alphabétisation des adultes et la reconversion des salariés se font uniquement en sango.

Déjà à l'époque de la lutte pour l'indépendance, plusieurs journaux paraissaient dans la colonie en français et en sango. Sous Bokassa, la presse écrite n'était publiée qu'en français. La situation a peu évolué et on peut dire que la quasi-totalité des périodiques sont écrits en français même aujourd'hui bien que certains titres soient formulés en sango. Mais la presse n'est disponible qu'à Bangui, éventuellement dans les autres grandes villes. Le sango demeure absent de la presse écrite et de l'édition à l'exception des brochures destinées aux paysans, à des associations religieuses ou aux enfants. Jusqu'en 1970, la radio centrafricaine

n'émettait qu'en français. Depuis cette date, la radio diffuse dans les deux langues officielles du pays, avec une légère domination de la langue française. Il s'agit donc de la seule structure bilingue importante située dans le pays. Le programme des émissions télévisées en sango représente un tiers du programme général. Mais la télévision ne diffuse pas au delà de Bangui et les téléspectateurs ne représentent qu'une minorité marginale de la population.

5. Conclusion

La République centrafricaine n'a pas clairement défini sa politique linguistique. Elle vise à promouvoir en même temps le français et le sango, deux langues qui se trouvent en concurrence dans plusieurs domaines de la vie sociale (justice, administration locale, éducation et formation). Le sango est parlé par pratiquement toute la population centrafricaine, mais il demeure toujours une langue de la communication orale. Dans ce domaine, il domine largement le français et très peu nombreuses sont les situations dans lesquelles son emploi est exclu. Par contre, le français n'est maîtrisé que par une minorité instruite de la population mais il reste pratiquement la seule langue utilisée dans le pays dans la communication écrite. La politique officielle du bilinguisme favorise l'usage du français écrit et du sango oral. Il ne s'agit pas du bilinguisme mais plutôt de la diglossie car l'État réserve le prestige et l'écrit au français. Le gouvernement néglige les langues nationales autres que le sango et il est probable que plusieurs langues centrafricaines à court ou moyen terme disparaîtront. Il est vrai qu'il manque des moyens financiers pour leur promotion mais l'État centrafricain a surtout peur que l'emploi des deux langues officielles du pays menace l'identité nationale.

Résumé

Príspevek je venován postavení francouzštiny a národních jazyků ve Středoafričké republice. Předmětem analýzy je jejich užívání v oficiálních dokumentech, soudnictví, státní správě, médiích a církevním životě. Francouzština je ve Středoafričké republice na ústupu a je postupně nahrazována jazykem sango užívaným zejména v ústní komunikaci. Středoafričká republika je sice úředně bilingvním státem, ale spíše než o bilingvismus se jedná o diglosii, neboť prestižním jazykem a jazykem písemné komunikace zůstává i nadále francouzština.

The paper deals with the position of French and national languages in Central African Republic. The analysis focuses on their use in official documents, courts, state administration, media and church life. The use of the French language in Central African Republic decreases, being successively replaced by Sango language used particularly in spoken form. Even if the Central African Republic is officially a bilingual country, we should rather speak about diglossia than bilingualism, since French remains the prestigious language and the language of written communication.

Bibliographie

- CHAUDENSON, R., RAKOTOMALA, D. (2004), *Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux*. Québec: Marquis.
- LECLERC, J. *République centrafricaine. Aménagement linguistique dans le monde*. [<http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/afrique/centrafrique.htm>] (6. 11. 2007)]
- QUEFFÉLEC, A. (1997), *Le français en Centrafrique. Lexique et société*. Vanves: AUPELF-IDICEF.